



Le Conseil des EPF et le Domaine des EPF

Dr Kristin Becker van Slooten

Membre du Conseil, représentante des Assemblées
d'école de l'ETHZ et de l'EPFL

4 octobre 2022

Le Domaine des EPF: un «conglomérat» de six institutions scientifiques fédérales juridiquement indépendantes

Deux écoles polytechniques fédérales

ETH zürich

EPFL

Quatre établissements de recherche fédéraux

PAUL SCHERRER INSTITUT
PSI



Eidg. Forschungsanstalt für Wald,
Schnee und Landschaft WSL



Empa

Materials Science and Technology

eawag
aquatic research ooo

Les signes distinctifs du Domaine des EPF

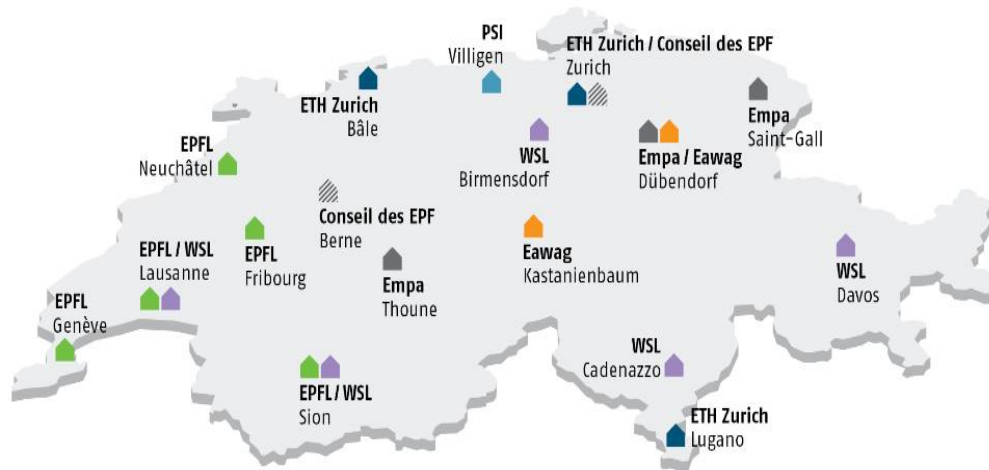
+ Complémentarité des hautes écoles et des établissements de recherche

- *Mandats, profils, cultures et réseaux différents*
- *Stratégies et modèles/logiques d'affaires propres aux spécificités régionales*

+ Infrastructures de recherche d'importance nationale et internationale

+ Grande visibilité et reconnaissance internationales des institutions (mais pas du domaine)

+ Présence dans toute la Suisse



Advanced
Manufacturing &
Materials Science

Personalized
Health & Related
Technologies

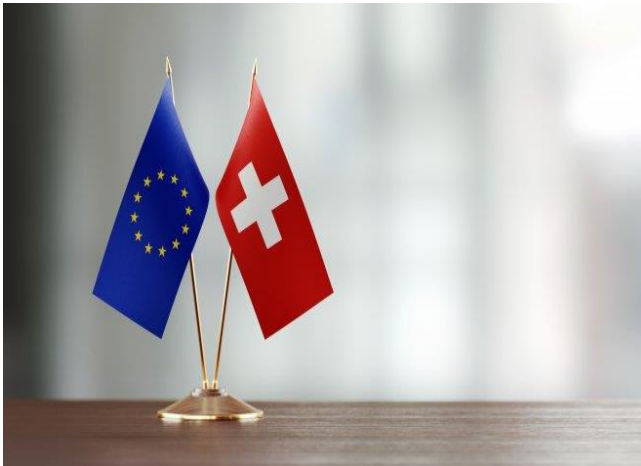


Data Science &
Digital Technologies

Energy &
Environment

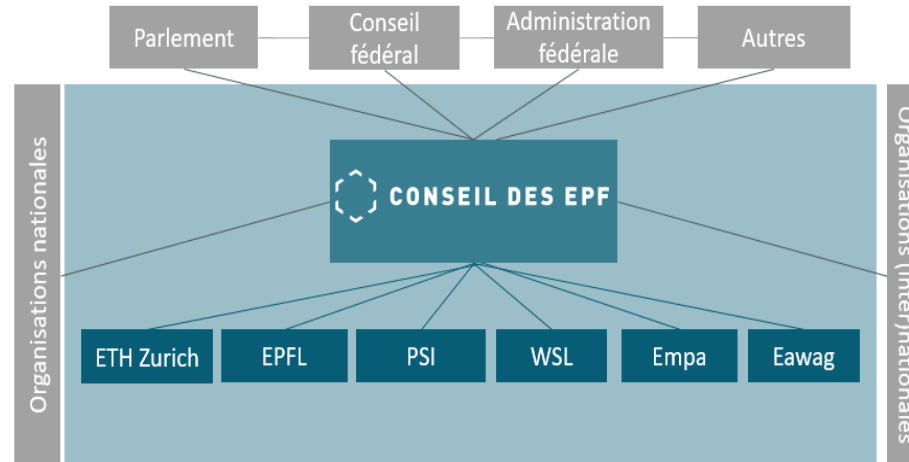
Les trois piliers d'un succès durable

Ouverture internationale



Accords internationaux
(Horizon Europe)

Double autonomie



Loi sur les EPF

Financement de base stable



Message FRI

Domaine des EPF: key figures 2021

Etudiant·es et doctorant·es

36,110

Employé·es (headcount)

24,268

ERC Grants

40

Nombre de Spin-offs

66

Budget annuel de la Confédération

2.373 Milliards

Les tâches du Conseil des EPF selon le législateur

Texte de référence: Loi sur les EPF (1.11.21)

- Le **Domaine des EPF** est rattaché au **Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)**.
- Le **Conseil des EPF** est l'**organe stratégique de direction et de surveillance** du **Domaine des EPF**.

Art. 25 Tâches

¹ Le Conseil des EPF:

- définit la **stratégie** du domaine des EPF dans le cadre des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral;
- représente** le domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération;
- édicte des dispositions sur le controlling et procède au **controlling stratégique**;
- approuve les **plans de développement** du domaine des EPF et contrôle leur exécution;
- procède aux engagements et aux **nominations** qui relèvent de sa compétence;
- ...
- est responsable de la **coordination** et de la **planification** au sens de la loi du 30 septembre 2011 sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles;
- se donne un règlement;
- remplit les **autres tâches** qui lui incombent en vertu de la présente loi.

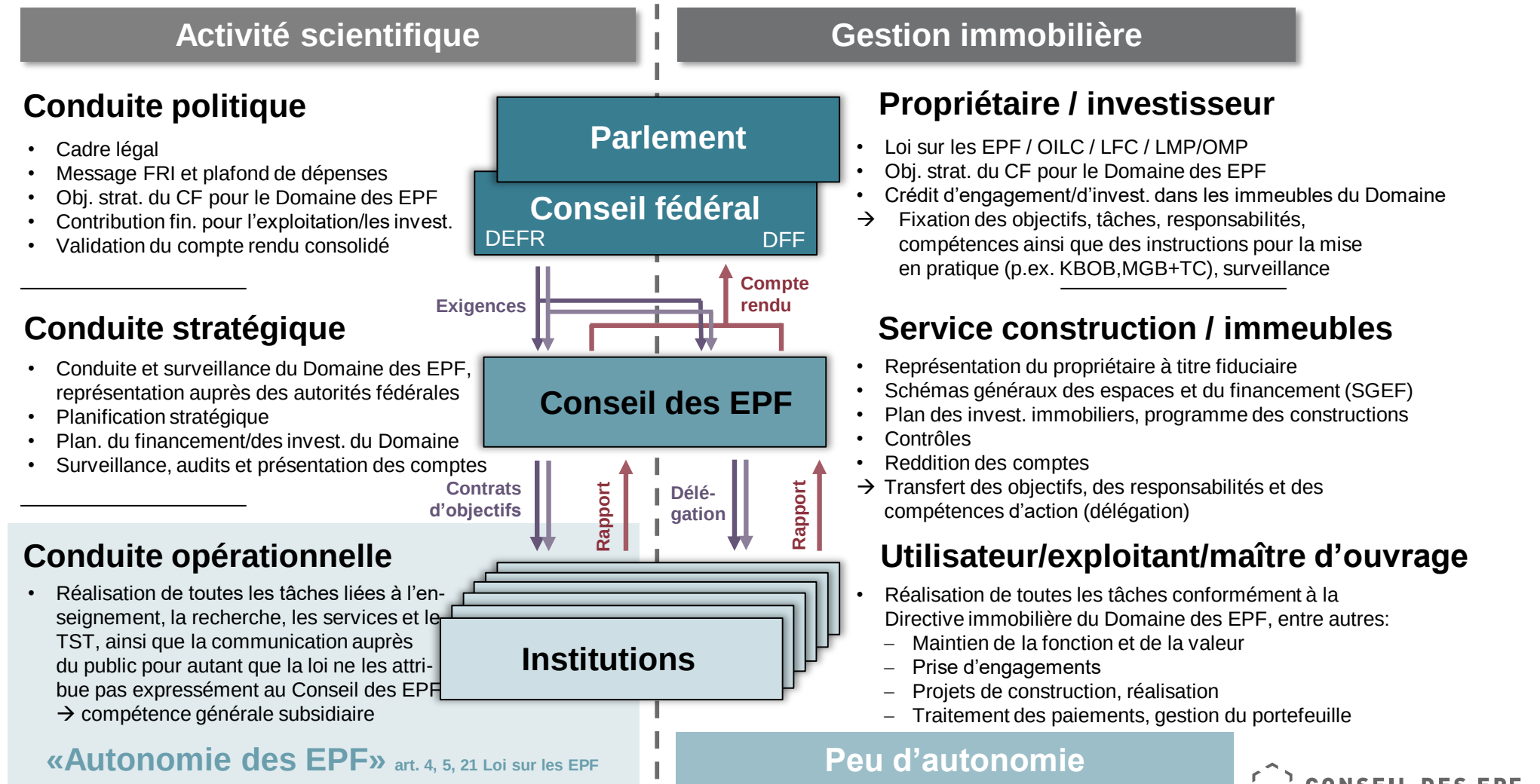
Art. 33a Mise en œuvre

Le Conseil des EPF passe des **contrats d'objectifs** avec les EPF et les établissements de recherche et **répartit la contribution financière de la Confédération**;

Il se fonde en particulier sur les demandes de crédits émises par les EPF et les établissements de recherche.

Gouvernance du Domaine des EPF

Conduite politique, stratégique et opérationnelle



Le fonctionnement du Conseil des EPF

Composition du Conseil des EPF



Michael Hengartner



Barbara Haering

Président et Vice-présidente

Membres
«internes»



Joël Mesot, ETH



Martin Vetterli, EPFL



Gian-Luca Bona, Empa



Kristin Becker, Assemblées d'école

Membres
indépendant·es
(«externes»)



Cornelia Ritz Bossicard



Beatrice Fasana



Marc Bürki



Susan Gasser



Christiane Leister

Le Conseil, ses comités et ses séances

- Conseil des EPF
 - 4 séances ordinaires de 1.5 jours par an
 - 1 retraite de 1.5 jours par an
 - «DIALOG» (rencontre entre CEPF et institutions): 2 x 1 jour par an
- Séances du domaine (remplace le Comité de gestion)
 - Participant·es: membres internes, directrices et directeurs des institutions de recherche, président et vice-présidente du CEPF
 - 5 séances par année, généralement un mois avant une séance du CEPF
- Comité d'audit
 - Participant·es: 3 membres externes du CEPF (dont une qui préside le comité), responsable de l'audit interne et responsable des finances de l'état-major
 - 4 séances par an, juste avant la séance ordinaire (le Comité rapporte ensuite au Conseil)

Planification stratégique tous les 4 ans

Conseil fédéral
DEFR - SEFRI

Message relatif à l'encouragement de
la formation, de la recherche et de
l'innovation (FRI) 2025 à 2028
(en cours)

Conseil
des EPF

Plan stratégique
Domaine des EPF
2025-2028 *(finalisé)*

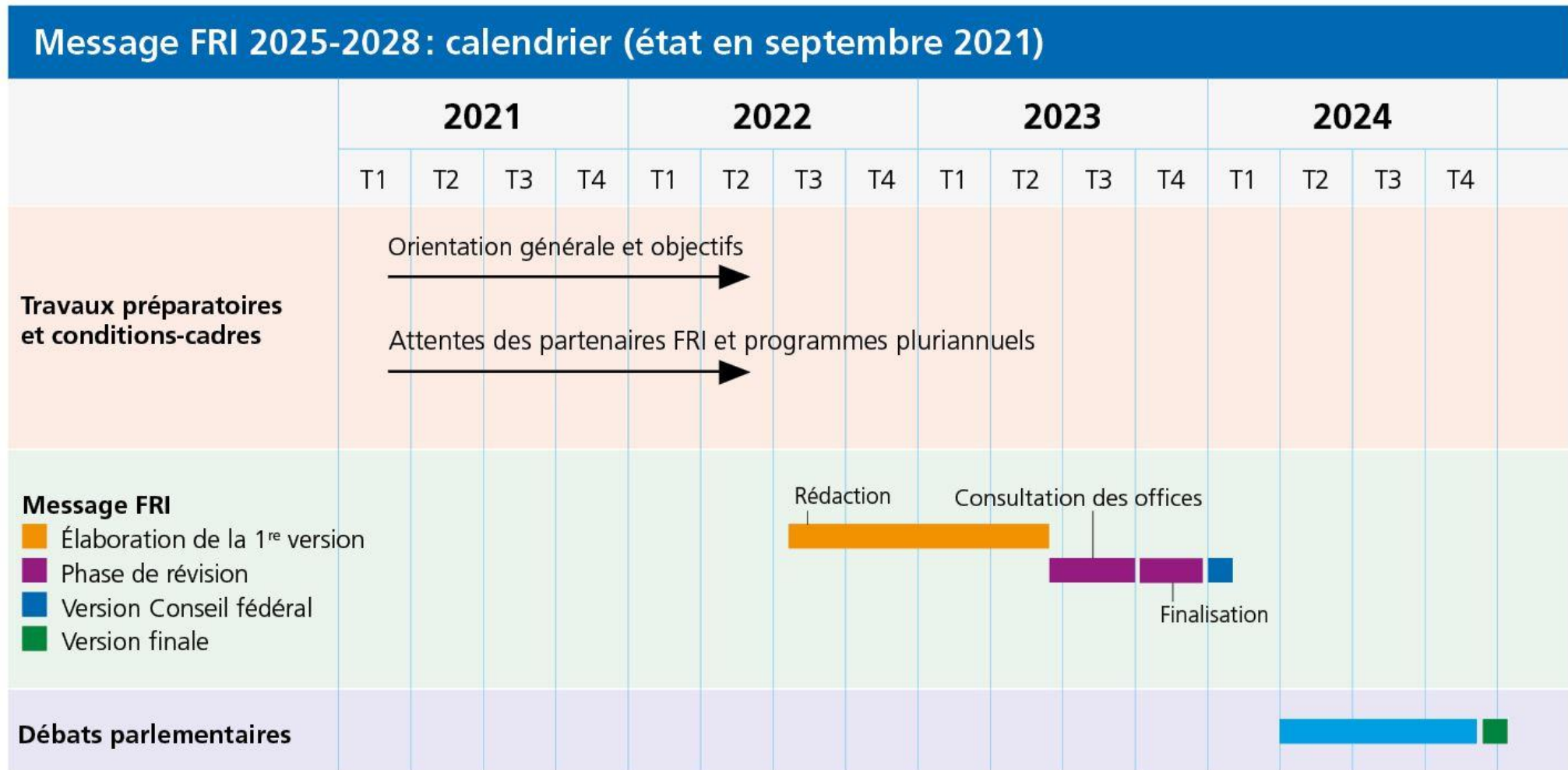
Objectifs stratégiques
Domaine des EPF
2025-2028 *(à venir)*

EPFL

Plan stratégique de l'EPFL
2025-2028
(à venir)

Convention d'objectifs
EPFL 2025-2028
(à venir)

Message FRI 2025-2028: calendrier



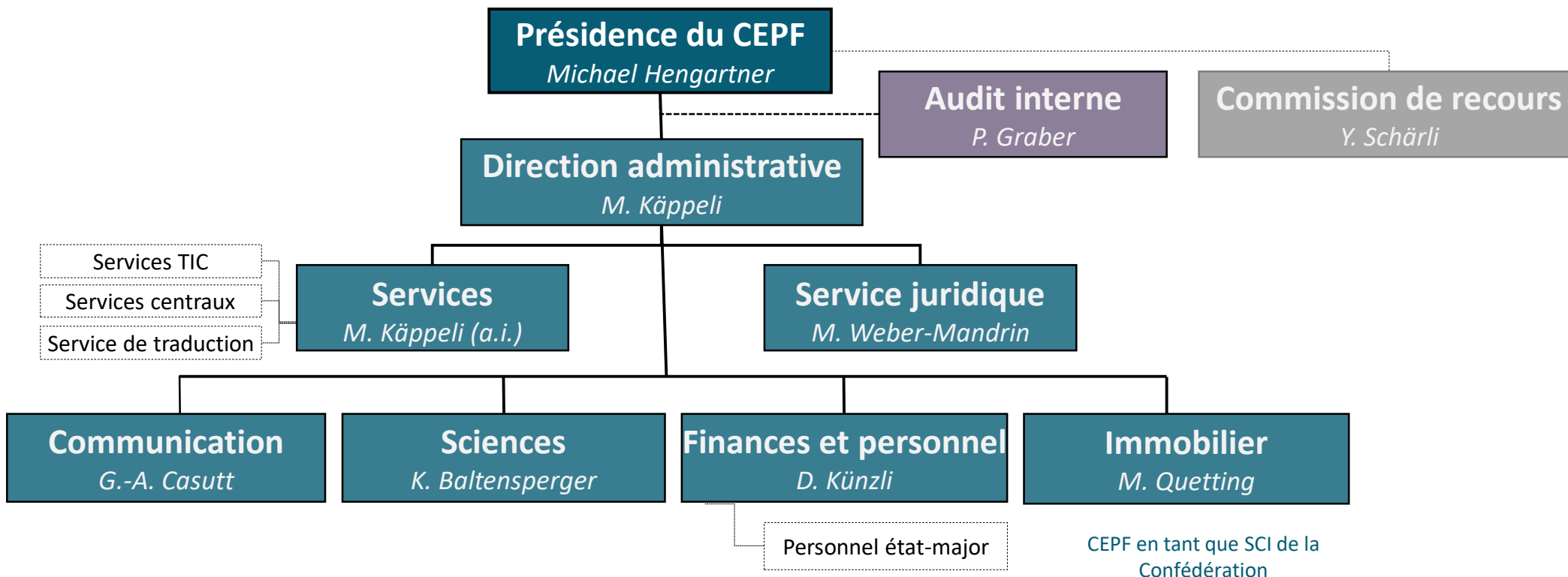
**Plan stratégique EPFL
2025-2028**

Elaboration ■ Approbation CEPF

L'état-major du Conseil des EPF

Etat-major du Conseil des EPF et Audit interne

Etat le 1^{er} janvier 2022



Légende:

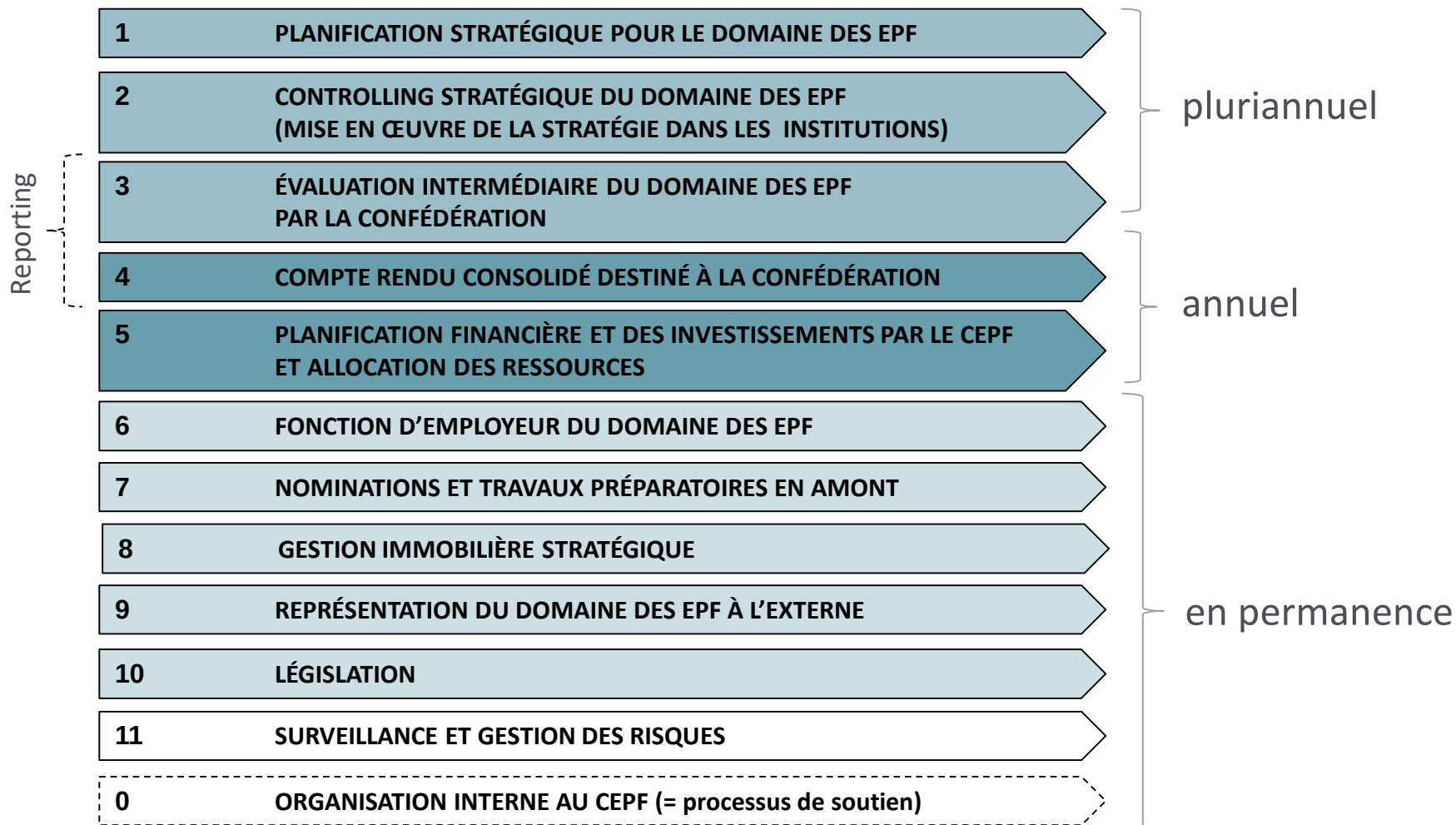
Fonctions CEPF/Domaine

Services internes à l'état-major

Aperçu des processus-clés du CEPF et de son état-major

en vue d'accomplir la mission définie par le législateur à l'art. 25 de la Loi sur les EPF

Collaboration entre les différents
services d'état-major et coordination
avec les institutions



Le fonctionnement de la déléguée

Déléguée

Rôle: *Défendre les intérêts des assemblées et/ou du domaine des EPF, avec une possibilité de faire des proposition*

- Membre *ad personam* du Conseil des EPF. (Les membres internes n'ont pas le droit de vote pour le budget et les nominations de président·es et directeur·trices. Ils doivent se récuser pour certaines question de surveillance.)
- Membre invitée permanente des deux assemblées (infos du CEPF à chaque séance)
- Echanges avec les membres des directions et d'autres personnes des institutions et du monde académique, économique et politique
- Echanges avec les représentant·es des corps
- Networking, participation à des events (p.ex. magistrale)
- Préparation des séances du CEPF avec les deux bureaux des AEs et avec des personnes de contact (Adrien Lawrence pour l'EPFL)

Les finances

Un financement fédéral important et stable

Contribution fédérale au Domaine des EPF en 2021: 2.373 milliards de francs*

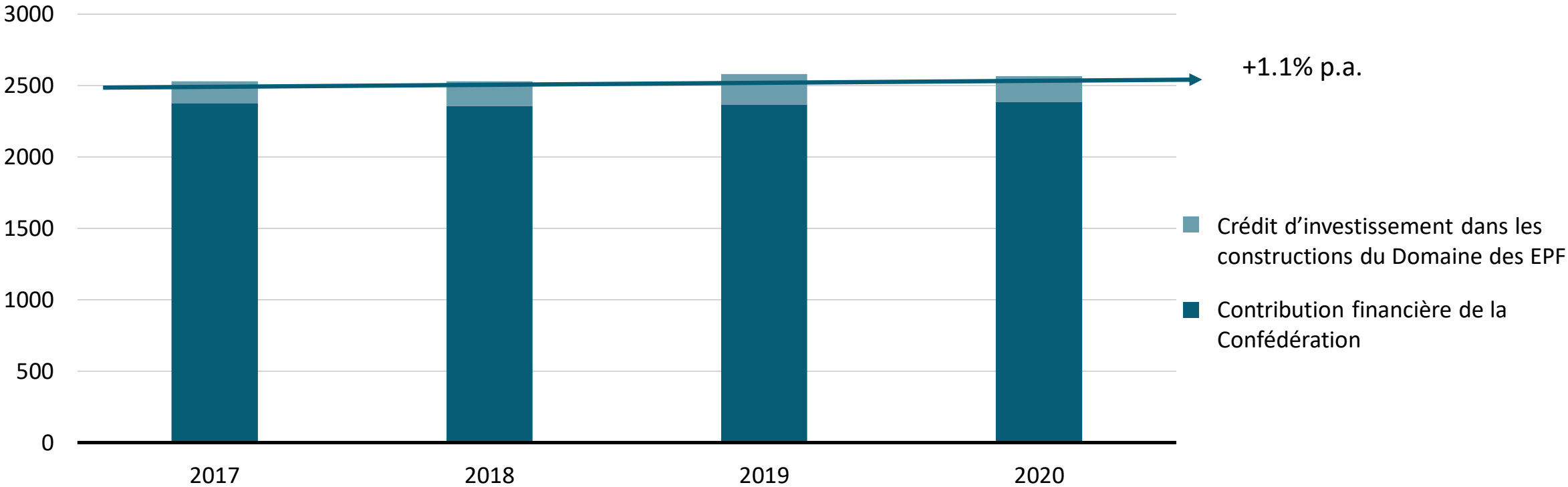
- env. 1/2 ETH Zurich (1176 MCHF)
- env. 1/4 EPFL (673)
- env. 1/8 PSI (314)
- env. 1/16 Empa (108)
- env. 1/32 WSL (59)
- env. 1/32 Eawag (60)

- Conseil des EPF (26)
- Axes & projets stratégiques et de collaboration (70)



Financement fédéral 2017–2020: Croissance annuelle de 1.1%

(en mio CHF)

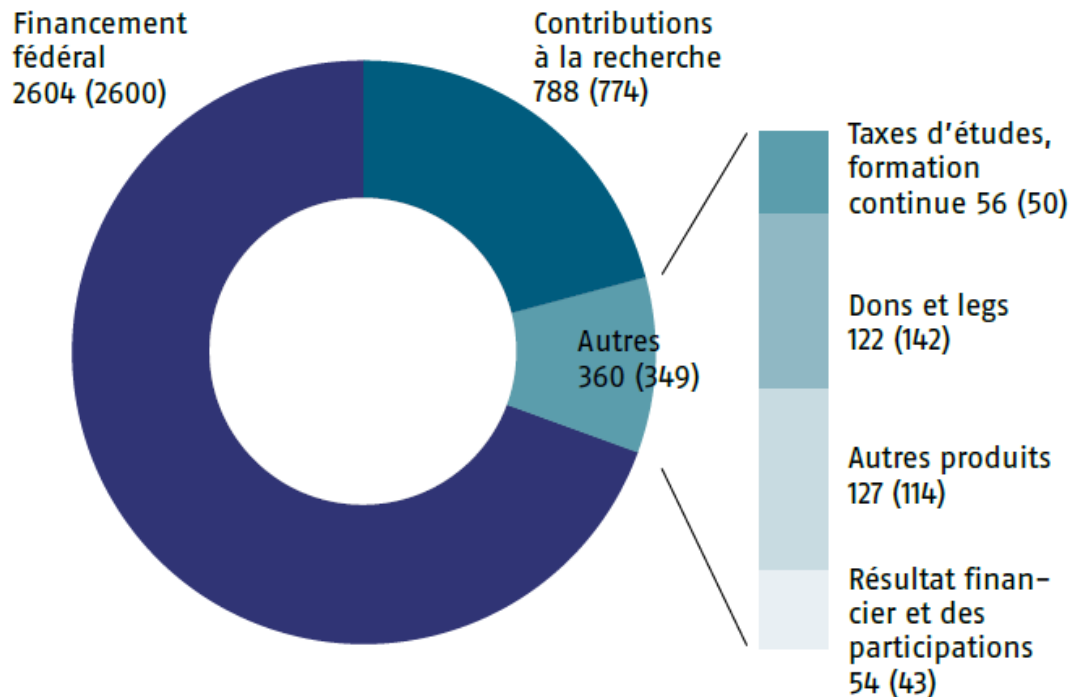


2021 : + 1% par rapport à 2020

Origine des fonds 2021

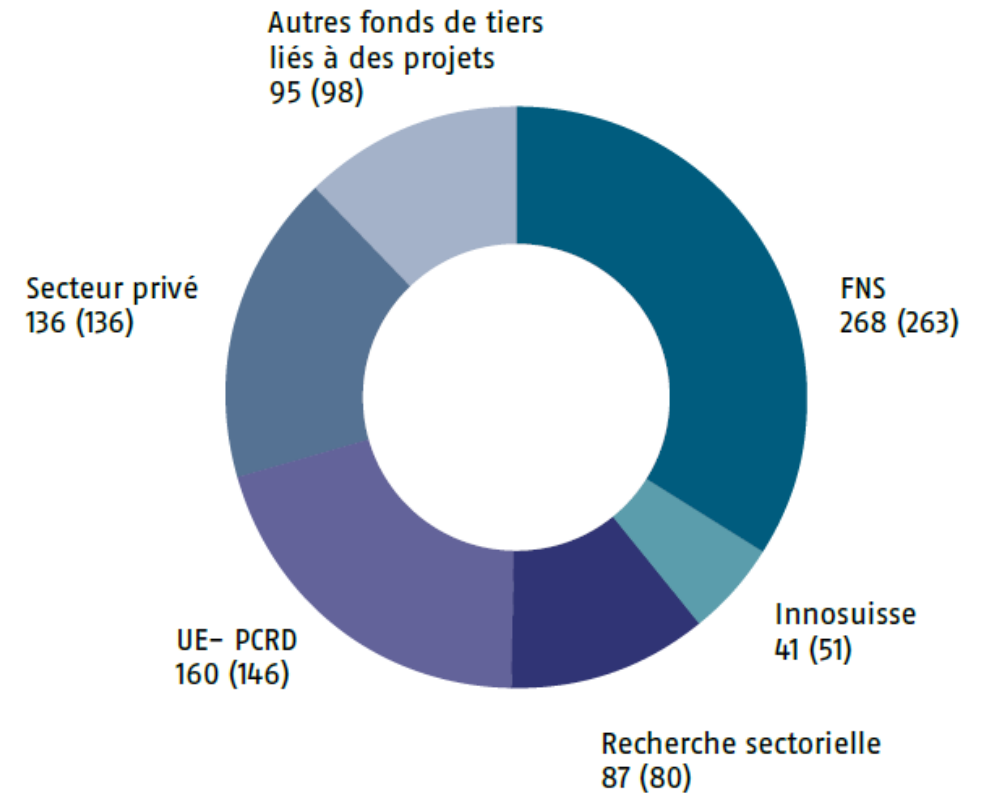
Produit total 2021 en mio CHF

3751 mio CHF (2020: 3723 mio CHF)



Contributions à la recherche 2021 en mio CHF

788 mio CHF (2020: 774 mio CHF)



Merci pour votre attention !